

[Text]

Mr. LePan: There is no question that this is essentially a deferral issue. Assuming that the value was paid at some point under the pre-budget rules, these are cashflow numbers, which is the way the Government of Canada keeps its books.

The Chairman: These are just cashflow numbers and they do not—

Mr. Blenkarn: Do they refer—

The Chairman: Just a minute, Mr. Blenkarn. So you are saying that those figures represent the cost in this year—

Mr. LePan: Well, 1983-84, actually; yes.

The Chairman:—the revenue implications in 1984—and do not reflect the present value of the increased tax revenue that will be received in 1985, 1986, 1987 or 1988—

Mr. LePan: Correct.

The Chairman:—under the old rules that is now going to be realized in 1984. So there is no present value comparison here, and the implication I can draw from that is that the revenue implications that you are showing there on a present-value basis would be much smaller than that.

Mr. LePan: Correct. Essentially, we are talking timing.

Mr. Blenkarn: Are you dealing with the cost of the advance payment of the money—

Mr. Huggett: You have earned it in subsequent years.

The Chairman: Mr. Blenkarn, and then Mr. Huggett had a comment.

Mr. Blenkarn: You are really only talking . . . The true cost to National Revenue is the interest cost of the money.

Mr. LePan: Correct.

Mr. Blenkarn: All right. And it is \$40 million on personal reserves at the present time—

Mr. LePan: And the interest costs on that would be—

Mr. Blenkarn:—so the interest on \$40 million is really what it costs the government.

Mr. LePan: Essentially, that is correct.

Mr. Blenkarn: So it is 15 per cent of \$40 million. The effect of that is to cause massive disruption in the sale of small businesses, of farms and resort property and everything else, for the sake of 15 per cent of \$40 million. That is what we are talking about.

• 1500

The Chairman: It is not 15 per cent of \$40 million, Mr. Blenkarn. It would be \$40 million this year—

Mr. Blenkarn: It is 12.9 per cent today.

[Translation]

M. LePan: Il est évident que c'est essentiellement un problème d'étalement des revenus. En supposant que cela a été payé en vertu des règles antérieures au budget, il s'agit de chiffres correspondant à la marge brute d'auto-financement car c'est ainsi que le gouvernement du Canada fait sa comptabilité.

Le président: Ce sont simplement des chiffres concernant la marge brute d'auto-financement et . . .

M. Blenkarn: Portent-ils . . .

Le président: Un instant, s'il vous plaît, monsieur Blenkarn. Vous dites que ces chiffres représentent le coût pendant cette année-là . . .

M. LePan: Pour 1983-1984, très précisément.

Le président: . . . les conséquences fiscales pour 1984; vous avez dit aussi qu'ils ne reflètent pas la valeur actuelle des recettes fiscales qui augmenteront en 1985, 1986, 1987 ou 1988 . . .

M. LePan: C'est exact.

Le président: . . . et que ces prévisions vont donc se réaliser en 1984. Nous ne pouvons donc encore faire de comparaison pour ce qui est de la valeur actuelle et j'en conclus que ces prévisions devraient être en fait bien moins élevées.

M. LePan: C'est exact.

M. Blenkarn: Parlez-vous du coût du paiement anticipé . . .

M. Huggett: Vous le gagnez par la suite.

Le président: Monsieur Blenkarn a la parole, et sera suivi de M. Huggett.

M. Blenkarn: En fait, vous nous dites que le coût réel pour le ministère du Revenu national est le coût des intérêts.

M. LePan: C'est exact.

M. Blenkarn: Très bien. Donc, ce chiffre s'élève à 40 millions de dollars pour les réserves des particuliers, à l'heure actuelle . . .

M. LePan: Et le coût de l'intérêt serait donc . . .

M. Blenkarn: . . . donc, le seul coût du gouvernement est l'intérêt accumulé sur ces 40 millions de dollars.

M. LePan: En effet.

M. Blenkarn: Soit 15 p. 100 de 40 millions de dollars. Toute autre procédure introduit des distorsions considérables dans le schéma de vente des petites entreprises, des exploitations agricoles et des propriétés locatives, entre autres, et tout cela, pour à peine 15 p. 100 de 40 millions de dollars. En effet, c'est de cela qu'il s'agit.

Le président: Il ne s'agit pas de 15 p. 100 de 40 millions de dollars, monsieur Blenkarn, mais bien de 40 millions de dollars pour cette année . . .

M. Blenkarn: Il s'agit de 12.9 p. 100 à l'heure actuelle.